

## **APAJH GUYANE**

### **PROJET ASSOCIATIF**

#### ***PREAMBULE***

L'APAJH Guyane, affiliée à la Fédération se donne pour mission essentielle de promouvoir les valeurs de l'APAJH « Laïcité, primauté de la personne en situation de handicap et citoyenneté ».

Sur le plan départemental, nous avons su nous imposer dans le paysage médico-social en montrant notre savoir-faire et notre technicité.

Nous devons, par le biais de notre projet associatif, imposer nos idées ; montrer que nous avons réfléchi à court et moyen terme sur notre devenir.

Notre action doit être pérenne et le projet en ce sens, indique à chacun, la direction à prendre, les perspectives et les étapes à franchir, les objectifs que l'on se fixe pour mieux répondre aux besoins des personnes en situation de handicap.

La Guyane vaste territoire, 88 000 Km<sup>2</sup> ; des zones accessibles que par voie routière ou d'autre par voie aérienne ou encore par voie fluviale ; 220 000 habitants recensés, une population importante d'immigrés de l'Amérique du Sud et d'Haïti ; Une diversité de la population entre les autochtones (créoles, amérindiens, et bushinengués) et des peuples d'Europe (France,...), des chinois, des Hmongs installés en Guyane depuis 1974, du Brésil, du Surinam, du Guyana, d'Haïti, du Pérou et autre,... les langues parlées sont tout autant diverses. La langue créole est la langue vernaculaire et le français est aussi parlé par bon nombre d'habitants. Il faut noter que les mesures sociales françaises appliquées en Guyane (Allocations, RSTA), demeurent de véritables attractions pour les peuples des territoires voisins.

En Guyane, on parle toujours du handicap comme d'un sujet tabou. Dans la vie quotidienne, aucun indice en faveur d'une amélioration, la question de l'accessibilité n'est toujours pas d'actualité malgré la loi de janvier 2005.

Dans les collectivités, on ne sait pas toujours si un élu est affecté à ces questions propres. Dans notre société tout est à faire ! La dizaine d'associations qui œuvrent dans le secteur médico-social a défié bien des pronostics, puisqu'elles ont su pour certaines déployer leurs services dans des zones très éloignées de la capitale (Maripasoula, Saint Georges, Apatou,...).

#### ***Notre force***

Affiliée à la FEDERATION DES APAJH, nous avons pu ainsi bénéficier des savoir-faire et de la technicité de notre réseau. Cette affiliation ne remet pas en cause notre indépendance. Libre de nos choix et de nos orientations politiques et financières.

La fédération offre des accompagnements divers sous forme de convention et sur des aspects divers (gestion d'établissement, accompagnement sur les aspects de la qualité, l'aide au recrutement...ou tout autre domaine). Cet accompagnement possible sécurise, rend plus fort et laisse entrevoir des perspectives de développement. Renforcer notre équipe locale pour mieux avancer dans nos projets futurs.

## ***Nos services/établissements***

L'association a été créée en septembre 2001 et la mobilisation s'est faite autour du SESAM 973, (Service d'Éducation et de Soutien Aux Aveugles et Malvoyants de Guyane).

**Le SESAM** regroupe aujourd'hui 3 services : **le SAFEP, le SAAAS et le SAMSAH**. Il a ouvert ses portes en septembre 2006 avec une autorisation de 50 places pour le SAFEP/SAAAS.

L'agrément a été accordé pour une extension du SESAM 973 qui passe à 80 places pour le SAFEP/SAAAS.

Un SAMSAH (Service d'Aide Médico-Social pour Adultes Handicapés) visuels de 40 places est actuellement fonctionnel.

Le SESAM dispose d'une extension à Saint-Laurent du Maroni, 10 personnels animent cette structure.

Enfin nous avons aussi ouvert en aout 2009 un SSAD (Services de Soins à Domicile) pour 35 polyhandicapés.

## ***L'IME Yépi Kaz (Institut Médico-Educatif) pour 70 jeunes en situation de polyhandicap de 0 à 20 ans***

Une ouverture anticipée de cet IME s'est faite en novembre 2010 à Rémire-Montjoly. 20 jeunes sont accueillis la journée, encadrés par des professionnels médicaux, paramédicaux et éducatifs.

Cette ouverture préfigure l'accès à 40 places dont 20 en internat au 01/12/2014 pour être porté à 70 places dont 40 en internat au 01/12/2015.

Enfin, notons que nous sommes dans les préliminaires avant la réflexion de mise en place d'un CPOM (Contrat Pluriannuel d'Objectif et de Moyens). Le Conseil d'Administration devra choisir.

On le voit, les responsabilités et la charge de travail ne cessent de croître. Cela veut aussi dire que notre association sera plus importante, plus imposante et devra relever ce défi. Pour autant, il nous faut aujourd'hui préparer cet avenir proche. Structurer notre association afin qu'elle puisse répondre tant aux salariés qui seront au nombre de 155 pour les trois services. Il est certain que la montée en charge sera progressive. C'est pour cela qu'il est urgent aujourd'hui d'entreprendre une réflexion globale sur les axes de travail à privilégier pour que chaque administrateur et chaque personnel puisse trouver des réponses aux questions qu'ils se posent.

## ***Un SESSAD ORCHJDEES de 30 places***

Autorisé en novembre 2012 et fonctionnel au 1<sup>er</sup>/02/2013, il signifie la prise en charge d'enfants porteurs de Trisomie 21. De nouveaux usagers, des professionnels spécialisés, un handicap pour lequel aucune association, depuis la dissolution de GEIST 21 dans le département, ne répondait en termes d'accompagnement et de suivi.

L'idée est de permettre une meilleure socialisation de ces jeunes qui pour nombreux d'entre eux ont une scolarisation partielle et des adolescents quelques fois déscolarisés et restant à domicile.

## ***Un Centre de Ressource Multihandicap***

Avec ce service, nous voulons répondre aux demandes des personnes en situation de handicap quel que soit leur âge et leur handicap et quel que soit leur lieu de vie. C'est en effet une animation territoriale qui est proposée (colloques, actions de prévention, expositions....mais aussi du dépistage, et des bilans fonctionnels...).

En compléments la possibilité de prêter des documents, du matériel spécialisé permettant ainsi de faire des choix approprié et répondant à la demande.

C'est un savoir-faire que nous proposons à tous les citoyens.

## ***Un Centre d'Essai de fauteuils roulants***

L'agrément obtenu par la Caisse Générale de Sécurité Sociale nous amène à délivrer des ordonnances pour l'achat d'un fauteuil roulant adapté à la personne. Nous envisageons la création d'un circuit pour le centre d'essai.

## ***Le Groupe d'Entraide Mutuel (GEM)***

Il a ouvert ses portes en septembre 2012, parrainé par l'APAJH Guyane et l'UNAFAM, le GEM Un Autre Regard Guyane, accueille une vingtaine d'adultes, en situation de handicap psychiques qui se retrouvent avec 2 animateurs pour des activités, tambour, cuisine, théâtre, slam...et des sorties culturelles, sportives ou de découvertes. Les adhérents du GEM deviendront des acteurs. Il nous faut les accompagner.

D'autres GEM sont à initier dans l'Ouest et l'Est de la Guyane.

Un SAMSAH pour Adultes déficients psychiques pourrait répondre aux besoins de ces adultes.

## ***Des prises en charge pour les adultes***

Avec l'acceptation de ce dernier SESSAD, l'APAJH Guyane assurera le suivi de 145 jeunes en situation de handicap. Dans ce contexte, nous devons prévoir pour l'avenir de services, établissements ou foyer d'hébergement pour adultes. ESAT, SAVS, Appartements thérapeutiques, enfin une continuité dans nos actions afin de ne pas abandonner ces jeunes que nous aurons guidés vers l'autonomie.

## ***Un rayonnement géographique plus significatif***

Nous prévoyons pour assurer une proximité plus efficace avec nos usagers de réaliser des extensions de l'ensemble de nos services sur Kourou, Saint-Laurent du Maroni voire Saint-Georges de l'Oyapock.

Le SESAM intervient déjà à Grand-Santi.

## ***D'abord des pistes***

De nombreux « layons » sont en friche ! S'armer de sabre, pour élaguer, et ouvrir ces chemins semble impératif :

- ✓ La formation des administrateurs
- ✓ La répartition des tâches aux administrateurs et des responsabilités en fonction des disponibilités et des priorités.
- ✓ La communication sous forme d'une revue (4 pages) afin de rassembler les données, échanger des savoirs entre les services, mais aussi occuper les médias par une ou deux prestations par an.
- ✓ Donner une place aux usagers et aux familles au travers des rencontres et échanges.
- ✓ Développer et former les administrateurs dans leur rôle et mission d'employeur «APAJH Guyane».
- ✓ L'information au personnel de la philosophie d'APAJH.
- ✓ L'information du personnel sur la culture des usagers.

## ***On doit s'interroger sur les objectifs que l'on se fixe***

- ✓ Les administrateurs doivent connaître les services que gère l'association, le CPOM doit être expliqué et fera l'objet de séminaires de réflexion.
- ✓ Le rôle de la MDPH doit être compris par tous.
- ✓ Nous avons lors des rencontres avec le personnel noté leur désir d'avoir des médiateurs. Il faut que ce questionnement qui s'impose compte tenu de la différence des cultures entre le personnel et les usagers trouve réponse, afin d'éviter fatigue, découragement et lassitude. On peut envisager un programme de 10 heures durant lesquels une association ou des personnalités (alukus, amérindienne, créole) échangeraient sur les pratiques culturelles. Des séances de 2 heures pourraient être proposées sur des thèmes divers.

## ***Les associations proches***

Tisser un réseau véritable, mener des actions communes avec des associations avec qui nous souhaitons partager des cultures communes, des valeurs essentielles cela est possible et nous sera de toutes façons imposé par notre tutelle dans le cadre de la mise en place des ARS et de l'organisation en CPOM.

## ***Les associations de travail***

AGMN, ADAPEI, EBENE, APEHG, IRIG DEFI, MDPH, Conseil Régional, Conseil Général, BIBLISONAG, ADOG, ADV, MAE, AUTONOMIE DE SOLIDARITE, TRITON, APCAT, ADNG.

## ***La Politique d'adhésion***

### **Pourquoi avoir des adhérents ?**

Notre association doit mettre en place un véritable projet d'adhésion. Plus nombreux, plus fort. Adhérer à l'APAJH Guyane, c'est partager ses valeurs et être prêt à imprégner partout les idées, les valeurs de l'APAJH.

Nous devons sur les 3 ans à venir multiplier par 5 le nombre de nos adhésions.

Etre plus nombreux pour mieux servir les personnes en situation de handicap, pour proposer une écoute régulière, des activités qui prennent en compte les familles, informer sur les droits des personnes.

### **Comment avoir des adhérents ?**

- ✓ En accédant à notre site [www.apajhguyane.org](http://www.apajhguyane.org)
- ✓ en remplissant les imprimés.
- ✓ Nous proposerons des dépliants dans les lieux divers, hôpitaux et espaces d'information (bibliothèques et centre de documentation).
- ✓ Des manifestations grand public sont l'occasion de rencontrer, d'informer et d'expliquer notre mission.